

# PROCES-VERBAL

## Conseil Municipal du 09 Juin 2023

Présents : Fabrice MAGNET, Franck SOULHAT, Corinne MARTINHO, Jean-Paul FAURE, Cécile BERTAUD, Fabrice SOULIER, Philippe PEYRALBE, Pierre BOUTET, Didier BARBIER, Nathalie BARDIN, Régis DÉRUS, Emilie GONCALVES, Laurence GUERGUIL, Emilia JOANNY, Noëlle MONTOURCY, Patrick PENNEQUIN.

Absents excusés : E. BALDISSERA a donné pouvoir à D. BARBIER  
N. BERTHET a donné pouvoir à N. BARDIN  
S MONIER a donné pouvoir à P. PEYRALBE

Secrétaire de séance : Didier BARBIER.

---

### ■ *Approbation du procès-verbal du conseil municipal*

### ■ *Administration générale :*

- *Elections sénatoriales*
- *Représentant SEMERAP*

### ■ *Rapport des commissions*

### ■ *Questions diverses*

.....

Objet : Approbation du procès-verbal du conseil municipal

Le procès-verbal du 25 Mai 2023 et le registre des délibérations sont approuvés à l'unanimité.

---

## ■ Administration générale

### Objet : Elections sénatoriales

La Commune d'Ennezat doit élire 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni votre préférentiel.

Les listes présentes peuvent être complètes et incomplètes et par conséquent peuvent comprendre un nombre de noms inférieurs ou égal au nombre de délégués et de suppléants à élire.

Le bureau électoral a été mis en place en application de l'article R.133 du code électoral. La présidence est assurée par M Le Maire et le bureau comprend les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, à savoir Pierre BOUTET, Régis DERUS, Emilie GONCALVES et Laurence GUERGUIL.

Une seule liste a été déposée en vue de l'élection des délégués sénatoriaux : la liste **Les grands électeurs d'Ennezat**.

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé au dépouillement sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés :

Ont été déclarés élus :

| Nom       | Prénom    | Qualité             |
|-----------|-----------|---------------------|
| FAURE     | Jean Paul | Délégué titulaire   |
| BERTAUD   | Cécile    | Déléguée titulaire  |
| SOULHAT   | Franck    | Délégué titulaire   |
| AMIEL     | Corinne   | Déléguée titulaire  |
| PEYRALBE  | Philippe  | Délégué titulaire   |
| DERUS     | Régis     | Délégué suppléant   |
| JOANNY    | Emilia    | Déléguée suppléante |
| PENNEQUIN | Patrick   | Délégué suppléant   |

---

### Objet : Société Publique Locale (SPL) SEMERAP : désignation des représentants d'Ennezat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121-21, L1521-1 à L1525 et L1531-1.  
Vu les statuts en vigueur de la Société Publique Locale (SPL) SEMERAP approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire.

Vu la délibération en date du 27 septembre 2013 par laquelle la commune d'Ennezat est entrée au capital de la SEMERAP.

La commune d'ENNEZAT doit donc désigner un représentant au sein :

- de l'Assemblée Spéciale des Petits Porteurs
- du Comité de Contrôle Analogue
- de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner :

- M. Didier BARBIER à l'Assemblée Spéciale des Petits Porteurs et au Comité de Contrôle Analogue
- M. Pierre BOUTET à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Une copie de la délibération sera transmise à la SEMERAP – PEER – Rue Richard Wagner – BP 60030 – 63201 RIOM Cédex.

*L'Assemblée Spéciale des Petits Porteurs est un regroupement de collectivités actionnaires (pour la commune d'Ennezat : 3 actions). Le but de cette Assemblée est de contrôler le bon fonctionnement de la SPL SEMERAP.*

---

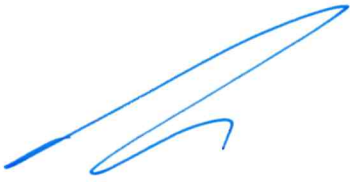
## Questions diverses

### Divers

- Samedi 10 Juin 2023 : rendez-vous à 11h pour la journée des pompiers
- Dimanche 11 Juin : Piano à Riom à 17h à l'Espace Culturel
- Samedi 24 Juin : inauguration de l'école maternelle à 10h
- Jeudi 29 Juin : les membres du conseil municipal se retrouveront à 19h sous les marronniers afin de faire un point sur le rapport émit par l'arboriste.
- Mercredi 12 Juillet : passage du Tour de France (la Commune recherche des bénévoles pour sécuriser les rues)

**La séance est levée à 19h25.**

**Prochaine réunion du Conseil Municipal le 29 Juin 2023.**

| <u>SIGNATAIRES</u>                                                                 |                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Le Président de séance<br>Fabrice MAGNET                                           | Le secrétaire de séance<br>Didier BARBIER                                            |
|  |  |